

**DÉLIBÉRATION N° 051/2023**

**ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT DU GROUPEMENT  
D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) RESAH**

L'an deux mille vingt-trois,

Le trente mars à dix-huit heures,

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Agnès Bourgeois, maire, suivant la convocation faite le 24 mars 2023.

**Etaient présents :**

Mme Bourgeois, maire

M. Chusseau, Mme Guiu, M. Faës, Mme Coirier, M. Brianceau, Mme Daire-Chaboy, M. Quéraud, Mme Fond, Mme Paquereau, M. Audubert, Mme Burgaud, adjoints

Mme Métayer, M. Bouyer, M. Pineau, Mme Hervouet, Mme Cabaret-Martinet, M. Soccoja, M. Quénéa, M. Kabbaj, Mme Landier, Mme Deletang, M. Letrouvé, Mme Gallais, Mme Desgranges, Mme Leray, M. Gellusseau, M. Mabon, M. Vendé, M. Nicolas, M. Louarn, Mme Lelion, M. Le Breton, M. Marion, Mme Douaisi, Mme Bihan, M. Simonet, Mme Uzunpinar, conseillers municipaux

**Absents excusés ayant donné pouvoir à un collègue du Conseil Municipal pour voter en leur nom :**

M. Gaglione (pouvoir à Mme Guiu), M. Jéhan (pouvoir à M. Bouyer), Mme Bënnani (pouvoir à M. Louarn), M. Jegouic (pouvoir à M. Gellusseau)

**Absents non excusés :**

M. Le Forestier, conseiller municipal

Franck Letrouvé a été désigné(e) secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

**OBJET : ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) RESAH :**

**M. Franck Letrouvé** donne lecture de l'exposé suivant :

Le RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers) est un groupement d'intérêt public national (GIP) dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats des pouvoirs adjudicateurs intervenant dans le secteur sanitaire, médico-social et social. Créé en 2007 pour appuyer initialement la mutualisation des achats hospitaliers, le RESAH élargit progressivement l'offre de sa centrale d'achat public aux collectivités territoriales. A ce titre, les communes peuvent adhérer au GIP RESAH.

Le RESAH a constitué une centrale d'achat au sens des articles L.2113-2 et suivants du code de la commande publique, qui a pour mission de passer des marchés, conclure des accords-cadres et d'acquérir des fournitures ou services destinés aux acheteurs.

La centrale d'achat du RESAH est dotée d'un centre d'innovation par les achats et comprend 1700 bénéficiaires, dont 11 filières d'achat et 3500 marchés. Elle dispose notamment d'une offre de services en matière de systèmes d'information et de télécommunications particulièrement compétitive, ce qui motive cette adhésion pour la Ville de Rezé.

En pratique, une convention est signée avec le RESAH pour chaque marché que la collectivité souhaite utiliser. Le coût annuel est de 600€. En outre, la souscription de certains marchés publics ou accords-cadres peut faire l'objet de conventions spécifiques prévoyant la participation financière de la collectivité. Les économies d'échelle réalisées couvrent néanmoins les coûts d'adhésion mentionnés.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la convention d'adhésion à la centrale d'achat du GIP RESAH.

**Le conseil municipal,**

Vu les articles L. 2113-2 à 2113-5 du code de la commande publique,

Vu le Code général des collectivités territoriales et en particulier l'article L. 2121-29 relatif aux attributions du conseil municipal,

Vu l'arrêté n°1897-2022 du 26 décembre 2022 portant délégation de fonctions,

Considérant la compétitivité de l'offre de services en matière de systèmes d'information et de télécommunications,

Vu l'avis de la commission finances et moyens généraux du 21 mars 2023.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- Approuve l'adhésion de la Ville de Rezé à la centrale d'achat du GIP RESAH dans les conditions rappelées ci-dessus

- Autorise Madame la Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document ou convention nécessaire au bénéfice des offres de services de la centrale d'achat du GIP RESAH, ainsi que ses éventuels avenants

- Autorise Madame la Maire ou l'adjointe déléguée à réaliser toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 20

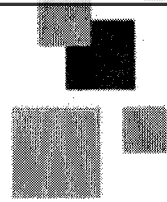
Envoyé en préfecture le 31/03/2023  
Reçu en préfecture le 31/03/2023  
Publié le  
ID : 044-214401432-20230331-51\_\_2023-DE



La maire,  
Agnès Bourgeais

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Agnès Bourgeais', written over a horizontal line.

# resah



## BULLETIN D'ADHESION 2023 A LA CENTRALE D'ACHAT

### Informations relatives à l'établissement

Nom de l'établissement	
Adresse de l'établissement	
N° SIREN	
N° SIRET	
N° FINESS	

### Informations relatives à l'interlocuteur unique pour le Resah

Civilité	
Nom	
Prénom	
Fonction	
E-mail	
Téléphone	

Je soussigné, \_\_\_\_\_, souhaite adhérer à la centrale d'achat du GIP Resah pour un montant de 300 euros (établissements médico-sociaux) 600 euros (autres organismes) nets de taxe pour l'année civile 2023, afin de pouvoir bénéficier, le cas échéant, de ses marchés. Un titre de recettes est envoyé dès la signature de la présente convention. Les suivants seront envoyés au premier trimestre des années civiles suivantes.

Cette adhésion sera renouvelée tacitement chaque année. En cas de décision de non-renouvellement, il convient d'en informer le Resah par un courrier recommandé avec accusé de réception. A défaut de réception de ce courrier avant le 31 octobre de l'année en cours, l'adhésion sera automatiquement renouvelée.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_,

**Merci de cocher la catégorie de votre établissement :**

- Établissement du secteur médico-social
- Autre organisme

Merci de joindre le bon de commande relatif à l'engagement financier issu du bulletin d'adhésion ou d'inscrire ci-dessous les informations nécessaires à la facturation sur CHORUS PRO (pour les établissements soumis à la comptabilité publique et à la facturation électronique) :

Numéro d'Engagement juridique (EJ) : .....

Code service : .....

Le Bulletin est à retourner complété par courriel à l'adresse de votre région :

Auvergne Rhône-Alpes : <a href="mailto:Auvergne-Rhone-Alpes@resah.fr">Auvergne-Rhone-Alpes@resah.fr</a>	Bourgogne-Franche-Comte : <a href="mailto:Bourgogne-Franche-Comte@resah.fr">Bourgogne-Franche-Comte@resah.fr</a>	Bretagne : <a href="mailto:Bretagne@resah.fr">Bretagne@resah.fr</a>
Centre-Val de Loire : <a href="mailto:Centre-ValdeLoire@resah.fr">Centre-ValdeLoire@resah.fr</a>	Corse : <a href="mailto:Corse@resah.fr">Corse@resah.fr</a>	Grand Est : <a href="mailto:GrandEst@resah.fr">GrandEst@resah.fr</a>
Hauts-de-France : <a href="mailto:Hauts-de-France@resah.fr">Hauts-de-France@resah.fr</a>	Ile de France : <a href="mailto:Ile-de-France@resah.fr">Ile-de-France@resah.fr</a>	Nouvelle Aquitaine : <a href="mailto:Nouvelle-Aquitaine@resah.fr">Nouvelle-Aquitaine@resah.fr</a>
Normandie : <a href="mailto:Normandie@resah.fr">Normandie@resah.fr</a>	Occitanie : <a href="mailto:Occitanie@resah.fr">Occitanie@resah.fr</a>	Outremer : <a href="mailto:Collectivitesdoutremer@resah.fr">Collectivitesdoutremer@resah.fr</a>
Pays de la Loire : <a href="mailto:PaysdeLaLoire@resah.fr">PaysdeLaLoire@resah.fr</a>	Guadeloupe-Martinique : <a href="mailto:Guadeloupe-Martinique@resah.fr">Guadeloupe-Martinique@resah.fr</a>	Guyane : <a href="mailto:Guyane@resah.fr">Guyane@resah.fr</a>
La Réunion-Mayotte : <a href="mailto:LaReunion-Mayotte@resah.fr">LaReunion-Mayotte@resah.fr</a>	Provence Alpes Côte d'Azur : <a href="mailto:Provence-Alpes-CotedAzur@resah.fr">Provence-Alpes-CotedAzur@resah.fr</a>	

## Annexe 1 - L'espace acheteur : l'outil pour collab

Nous vous invitons à créer votre compte sur l'espace acheteur : <https://espace-acheteur.resah.fr>

L'espace acheteur du Resah vous donne accès :

- au **catalogue en ligne de l'ensemble des offres de la centrale d'achat**. Vous avez la possibilité d'exporter la liste des offres sous format Excel\*. Cette liste peut être établie selon vos critères de recherche préalablement renseignés ;
- à un **calendrier des campagnes d'achats groupés** en cours ;
- à un **espace personnel** (tableau de bord) vous permettant d'accéder à vos **documents contractuels** et à vos **reportings\*** ;
- à la fonctionnalité d'**abonnement** pour suivre l'actualité des offres dont vous bénéficiez ou qui vous intéressent\* ;
- à une **messagerie intégrée** permettant d'échanger avec les équipes du Resah et de suivre en temps réel l'avancée du traitement de vos demandes\* ;
- au **service de prise de rendez-vous** afin de planifier un échange téléphonique avec les équipes\*.

Des **webconférences gratuites** sont organisées régulièrement pour vous former à l'utilisation de l'outil. L'accès au calendrier et aux formulaires d'inscription est accessible depuis la page d'accueil en cliquant sur le bouton

« **Webconférences gratuites** ».

\*fonctionnalités nécessitant d'être connecté

## Annexe 2 - L'équipe de la relation adhérents

L'équipe de la relation adhérents est à votre disposition pour vous aider et vous accompagner tout au long de votre parcours avec le Resah.

Une équipe de 10 personnes est mobilisée pour répondre à vos questions et vous guider dans votre travail avec le Resah. Vous pouvez contacter votre chargée de relation adhérents notamment dans les cas suivants :

- Explication du **fonctionnement de la centrale d'achat** et des modalités d'accès à ses offres.
- Besoin d'un **complément d'information sur une offre** ; vous n'arrivez pas à accéder à un document ; une formulation ne vous semble pas claire ; vous ne savez pas si cette offre correspond exactement à votre besoin.
- Accompagnement sur les **modalités d'accès aux offres** : vous avez un doute sur la contractualisation ; vous n'êtes pas sûr d'avoir le bon document ou de l'avoir complété correctement.
- **Suivi des commandes** : vous souhaitez savoir où en est la commande passée ou quand sera notifié le marché subséquent que vous attendez.
- **Problèmes d'exécution de marché** : vous bénéficiez d'un marché Resah et vous rencontrez un problème avec le fournisseur.
- **Renseignement sur la facturation** : vous ne comprenez pas à quoi correspond le titre de recette que vous avez reçu ; vous n'êtes pas en accord avec le montant.
- Toute question relative à l'**utilisation de l'espace acheteur** : vous n'arrivez pas à vous connecter ou à créer un compte, vous ne retrouvez pas vos documents.

**Quatre canaux sont à votre disposition pour contacter votre chargée de relation adhérents :**

- Une adresse mail régionale en fonction de votre région d'implantation (Cf: Liste ci-dessus, page 2)
- Un numéro d'appel unique au 01.55.78.54.54 (tapez 1)
- La messagerie de l'espace acheteur (<https://espace-acheteur.resah.fr>)
- Un service de prise de rdv téléphonique (<https://espace-acheteur.resah.fr>)

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 044-214401432-20230331-51\_\_2023-DE